

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 - EXECUTIVE SUMMARY

## DIRECTION GÉNÉRALE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ



**SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie**

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfeco](https://www.instagram.com/spfeco)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ [economie.fgov.be](http://economie.fgov.be)

**Éditrice responsable :**

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

018\_26\_E6

## Table des matières

Avant-propos.....	5
1. Notre mission au sein du SPF Economie .....	6
1.1. Notre vision.....	6
1.2. Nos 6 objectifs stratégiques.....	6
2. Aperçu de nos activités et de nos statistiques .....	7
2.1. Veiller à la sécurité.....	7
2.2. Veiller aux mesures correctes et fiables.....	15
2.3. Se porter garante de la qualité .....	21
2.4. Soutenir l'innovation.....	24
3. Nouvelles réglementations.....	26
4. Notre politique qualité pour mieux vous servir.....	26
5. Contacts et informations utiles .....	28
5.1. Contacts et adresses utiles.....	28
5.2. Nos implantations .....	30
5.3. Suivez le SPF Economie et nos actions via les réseaux sociaux.....	31
5.4. Suivez les actions du Service Plateau continental sur Facebook.....	31
5.5. Nos nouvelles publications en 2025.....	31

## Liste des tableaux

Tableau 1 Contrôles effectués en rapport avec le stockage, le transport et la distribution de gaz.....	7
Tableau 2 Enquêtes d'incidents et plaintes concernant le stockage souterrain, le transport et la distribution de gaz .....	8
Tableau 3 Activités et contrôles dans le domaine des explosifs à usage civil et des articles pyrotechniques en 2025.....	9
Tableau 4 Dossiers traités en rapport avec la sécurité des produits en 2025.....	11
Tableau 6 Notifications traitées en 2025 par le Guichet central.....	12
Tableau 7 Mesures prises à la suite des contrôles des services et des installations.....	14

Tableau 8 Aperçu global des contrôles des instruments de mesure, excluant les campagnes de contrôle, effectués par les services de contrôle Métrologie Nord et Sud .....	15
Tableau 9 Contrôles administratifs des instruments de pesage – ateliers de découpe.....	16
Tableau 10 Contrôles techniques des instruments de pesage – ateliers de découpe.....	16
Tableau 11 Contrôles administratifs des instruments de pesage - abattoirs.....	16
Tableau 12 Contrôles techniques des instruments de pesage – abattoirs.....	16
Tableau 13 Contrôles administratifs des instruments de pesage – secteur médical.....	16
Tableau 14 Contrôles techniques des instruments de pesage – secteur médical.....	17
Tableau 15 Contrôles administratifs des instruments de pesage à fonctionnement non automatique utilisés dans le commerce de détail dans les grandes villes .....	17
Tableau 16 Contrôles techniques des instruments de pesage à fonctionnement non automatique utilisés dans le commerce de détail dans les grandes villes.....	18
Tableau 17 Contrôles administratifs des instruments de pesage à fonctionnement non automatique utilisés dans les aéroports.....	18
Tableau 18 Contrôles administratifs des instruments de pesage à fonctionnement automatique et non automatique utilisés dans le secteur du triage des fruits.....	18
Tableau 19 Contrôles techniques des instruments de pesage à fonctionnement automatique et non automatique utilisés dans le secteur du triage des fruits.....	18
Tableau 20 Contrôles techniques des instruments de pesage à fonctionnement non automatique de plus de 60 kg et de moins de 10.000 kg.....	18
Tableau 21 Contrôles administratifs des pompes à mazout de chauffage.....	19
Tableau 22 Contrôles techniques des pompes à mazout de chauffage.....	19
Tableau 23 Contrôles administratifs des pompes à pétrole lampant.....	19
Tableau 24 Contrôles techniques des pompes à pétrole lampant.....	19
Tableau 25 Contrôles techniques de lots de préemballages auprès des plus grands producteurs.....	19
Tableau 26 Contrôles techniques de lots de produits alimentaires préemballés, conditionnés à poids variable .....	20
Tableau 27 Contrôles techniques de lots de préemballages de compléments alimentaires.....	20
Tabel 28 Contrôles techniques de lots de préemballages de vins belges.....	21
Tableau 29 Nombre total de transactions à la suite des contrôles dans le domaine de la métrologie.....	21
Tableau 30 Étalonnages réalisés en 2025 .....	22
Tableau 31 Campagnes proactives du marché des produits de construction.....	23

# Avant-propos

Le contexte technique et économique évolue rapidement. Les nouvelles technologies, les formes émergentes de commerce et les développements européens exigent une réglementation tournée vers l'avenir, ainsi qu'une surveillance qui s'adapte avec souplesse aux évolutions. En 2025, la Direction générale de la Qualité et de la Sécurité du SPF Economie a poursuivi ses efforts coordonnés et concertés pour :

- la sécurité des produits et des services ;
- la fiabilité des mesures ;
- des évaluations de conformité rigoureuses ;
- des processus de qualité qui soutiennent les entreprises.

Soutenir les entreprises et protéger les consommateurs tout en laissant de la place à l'innovation: tel est l'équilibre visé par la Direction générale. L'ampleur du champ d'action de nos experts se reflète dans les résultats de 2025.

Les campagnes de contrôle ont été davantage orientées vers le secteur de la vente en ligne, en pleine croissance. Une offre fiable et des règles claires sont indispensables, tant pour les consommateurs que pour les entreprises.

Les activités de nos divisions illustrent par ailleurs l'étendue et la pertinence de notre travail: des milliers de contrôles sur des produits, des services et des installations, mais aussi de nombreuses reconnaissances, étalonnages, évaluations et accréditations contribuent ensemble à un marché sûr et fiable. Les initiatives de recherche renforcent également l'expertise disponible et apportent des éclairages utiles pour la politique, la surveillance et la normalisation.

Le présent rapport d'activité rassemble les résultats de ces travaux. Découvrez les actions qui ont marqué l'année 2025 et la manière dont nos différents services contribuent à un marché fondé sur la confiance, la sécurité et l'innovation.

Pour en savoir plus, découvrez le rapport d'activités complet, consultez [notre site web](#) ou abonnez-vous à [nos newsletters](#).

Maureen Logghe

Directrice générale

# 1. Notre mission au sein du SPF Economie

La Direction générale de la Qualité et de la Sécurité s'est inspirée de la mission et de la vision du SPF Economie pour définir sa propre mission. Dans nos activités quotidiennes, nous nous posons ces questions : aidons-nous les entreprises et en particulier les PME ? Protégeons-nous le consommateur ? Agissons-nous de la manière la plus efficiente et la plus efficace ?

Les entreprises doivent respecter au maximum la réglementation visant la protection des consommateurs et des utilisateurs. Cependant, le risque zéro n'existe pas et toutes les mesures réglementaires et d'exécution doivent être prises en partant du principe de proportionnalité.

La mission de notre Direction générale s'énonce dès lors comme suit :

« Dans le cadre de la réglementation technique, veiller à un fonctionnement compétitif et performant du marché en réglementant, en garantissant la surveillance, en informant, en examinant et en coordonnant. »

## 1.1. Notre vision

La Direction générale de la Qualité et de la Sécurité se veut un partenaire fiable pour toutes ses parties prenantes. Elle communique de façon transparente avec toutes les parties concernées. Dans ses actions, elle accorde une attention spécifique aux consommateurs, aux entreprises et en particulier aux PME. Ses initiatives doivent être soutenues par l'ensemble des parties intéressées et doivent être aussi simples et faciles à appliquer que possible.

Nos collaborateurs excellent par leurs connaissances techniques et scientifiques. Nous voulons continuellement améliorer notre fonctionnement. À cet égard, les valeurs « à votre service » et « excellence » nous servent de fil conducteur.

Nous mettons un point d'honneur à réaliser notre travail de façon professionnelle, avec qualité et fierté. Un système de qualité, de maîtrise de l'organisation et de management certifié/accrédité représente la colonne vertébrale en vue de l'amélioration adéquate, fiable et continue de notre fonctionnement. Ceci concerne la prestation de services à nos « clients » (à savoir les citoyens et les entreprises), mais aussi le développement de talents et de compétences ou la satisfaction des membres de notre personnel.

## 1.2. Nos 6 objectifs stratégiques

À partir de la mission et de la vision de la Direction générale, les 6 objectifs stratégiques suivants ont été fixés :

1. Veiller à garantir un cadre réglementaire qui tient compte des besoins des parties concernées, un cadre adapté à l'état actuel de la technique et qui permet l'innovation.
2. Appliquer de manière efficace et surveiller les réglementations qui relèvent de notre compétence. Se concentrer, avec les moyens disponibles, sur les services et produits ainsi que sur les fournisseurs qui constituent le plus grand risque pour les consommateurs ou pour la concurrence loyale.
3. Renforcer le rôle joué par la direction générale comme acteur central belge dans le cadre européen des réglementations techniques.
4. Être excellent par nos connaissances techniques et scientifiques.
5. Augmenter la confiance des opérateurs économiques, des utilisateurs (dont les consommateurs) et des organismes dans le marché unifié des biens et des services, notamment à travers la communication sur nos activités.
6. Être une organisation où les collaborateurs motivés et professionnels aiment travailler.

## 2. Aperçu de nos activités et de nos statistiques

### 2.1. Veiller à la sécurité

#### Gaz

La Direction générale de la Qualité et de la Sécurité veille à la sécurité publique dans le cadre du stockage souterrain, du transport et de la distribution de gaz<sup>1</sup> par canalisations.

Tableau 1 Contrôles effectués en rapport avec le stockage, le transport et la distribution de gaz

Type de contrôle	Nombre
Stockage souterrain de gaz	1
Transport de gaz par canalisations	162
Distribution de gaz par canalisations	1
Chantiers tiers	26
<b>Total</b>	<b>190</b>

Source : SPF Economie.

1 La distribution de gaz est devenue une compétence régionale depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025



Tableau 2 Enquêtes d'incidents et plaintes concernant le stockage souterrain, le transport et la distribution de gaz

Type	Nombre
Stockage souterrain de gaz	0
Transport de gaz par canalisations	124
Distribution de gaz par canalisations	27
<b>Total</b>	<b>151</b>

Source : SPF Economie.

## Explosifs et artifices

En 2025, 601 autorisations nationales de transport d'explosifs ont été délivrées. Toujours en 2025, 55 documents européens pour le transit intracommunautaire d'explosifs à usage civil ont également été délivrés.

159 avis techniques ont été envoyés en 2025 à des autorités locales qui octroyaient ou refusaient des autorisations à des fabricants d'explosifs et à des opérateurs économiques qui voulaient stocker des explosifs et des feux d'artifice (dépôts A, B, C, D, E, F, G). 102 avis concernaient des marches folkloriques.

En 2025, un recours a été introduit contre les permis de stockage délivrés par les provinces ou les communes. 5 dossiers introduits en 2024 sont en cours de traitement. Des procédures juridiques sont toujours en cours au Conseil d'Etat contre les arrêtés royaux.

61 certificats pour classification de munitions et 20 certificats pour emballages d'explosifs ont été délivrés en 2025.



Tableau 3 Activités et contrôles dans le domaine des explosifs à usage civil et des articles pyrotechniques en 2025

Description	Nombre
Plaintes Enquêtes incidents, accidents	5
Réceptions de mise en service de dépôts (vérification art. 27 avant mise en service)	1
Contrôles de routine des dépôts de feux d'artifice	124
Contrôle de la vente des articles pyrotechniques sur internet	33
Contrôles de routine des dépôts d'explosifs	166
Contrôle des véhicules ADR	396
Contrôles des spectacles pyrotechniques	7
Contrôles du tir d'explosifs dans les carrières	58
Contrôles du tir d'explosifs à l'exception des carrières (minières, etc.)	3
Inspections Seveso	10
Dossiers transbordements	0
Examens chefs du transport agréés	52
Examens chefs mineurs (carrières)	21
Autorisations, dérogations	20
Approbation des produits	0
Contrôle du transport d'explosifs	28
Avis techniques (autorisation de détention)	159

Source : SPF Economie.

Chaque année, la Division Sécurité de la Direction générale Qualité et Sécurité du SPF Économie procède à des prélèvements d'échantillons parmi les différents types d'artifices de divertissement disponibles sur le marché belge. Objectif : garantir la sécurité des consommateurs. Ces contrôles visent à vérifier leur conformité tant sur le plan administratif que fonctionnel. Les produits jugés dangereux pour les consommateurs sont retirés du marché.

Les résultats de la campagne menée en octobre 2024 sur les artifices de divertissement des catégories F1 et F2 ont révélé un risque grave pour 4 produits sur les 19 contrôlés. Ce risque a été signalé au niveau européen via la plateforme Safety Gate pour les artifices suivants :

- [SR/00310/25](#) ;
- [SR/00312/25](#) ;
- [SR/00663/25](#) ;
- [SR/00824/25](#).

Pour ces artifices les mesures correctives pour le fabricant ont été prises :

- cesser la vente du produit immédiatement ;
- (faire) retirer le produit du marché ;
- rappeler le produit sans délai et en avertir les consommateurs et/ou utilisateurs de façon appropriée.

En octobre 2025, 20 artifices de divertissement des catégories F1 et F2 ont été prélevés. Ces dossiers sont en cours de traitement.

Des contrôles ont été menés dans 98 magasins de feux d'artifice durant la période de fin d'année (Novembre/Décembre) 2025. Ils ont pointé 19 entrepôts en défaut, soit environ 19,4 %.

3 saisies ont été effectuées pour environ 121 kg NEQ (« Net Explosive Quantity »). Pour ces dossiers, des procès-verbaux ont été établis à l'attention des parquets compétents. De plus, nos services ont été sollicités pour prendre en charge diverses saisies effectuées par les forces de l'ordre. Les marchandises de toutes ces saisies ont été reconditionnées, inventoriées et transférées vers des zones de stockage désignées.

Les contrôles réalisés conjointement avec la police et la douane, pour vérifier si les quantités admises dans les véhicules n'étaient pas dépassées, ont donné lieu à 15 saisies judiciaires.

### Sécurité des produits

En 2025, la Division Sécurité a été activement impliquée dans des campagnes de contrôle des produits suivants :

- Tronçonneuses ;
- sucettes ;
- articles pyrotechniques ;
- postes à soudure laser ;
- explosifs à usage civil ;
- vêtements pour enfants (cordons) ;
- sièges pour vélos ;
- extincteurs ;
- aérosol: petits extincteurs ;
- trottinettes électriques.

Pour la première fois, une attention plus particulière a été accordée au commerce électronique avec les campagnes de contrôle suivantes :

- dispositifs de coupe à fléaux pour débroussailleuses portatives constitués de plusieurs pièces métalliques ;
- les plateformes de vente (jouets et équipements de protection individuelles)
- trottinettes électriques ;
- articles de puériculture.

Le contrôle « orienté entreprise » (au lieu de « orienté produit ») a été développé comme nouvel outil pour avoir plus d'impact sur le marché. 177 entreprises ont été visitées.

En 2025, nos services ont traité 1.438 dossiers relatifs à la sécurité des produits.

Tableau 4 Dossiers traités en rapport avec la sécurité des produits en 2025

Réglementations	Nombre de dossiers
Toutes les catégories	419
Code du droit économique	175
Machines	297
Jouets	408
Ascenseurs	7
Équipements de protection individuelle	81
Produits d'apparence équivoque	1
Équipements d'aire de jeux	9
Articles pyrotechniques et explosifs à usage civil	41
<b>Total</b>	<b>1.438</b>

Source : SPF Economie.

De plus, 395 dossiers ont été ouverts et traités à la suite d'une demande d'avis des services des Douanes, ce qui porte donc à 1.833 le nombre total de dossiers en rapport avec la sécurité des produits. Dans le cadre des dossiers concernant la sécurité des produits, 41 avertissements ont été émis et 2 procès-verbaux ont été transmis au parquet.



Tableau 5 Dossiers sur la sécurité des produits ouverts en 2025 à la demande des services de Douanes

Réglementation	Nombre de dossiers services des Douanes
Sécurité générale des produits	70
Machines	138
<b>Équipements de protection individuelle</b>	59
Jouets	116
Autres	12
Total	395

Source : SPF Economie.

Le Guichet central pour les produits surveille les produits dangereux. Les producteurs et les distributeurs ont l'obligation de l'informer immédiatement, par e-mail ou via la Safety Business Gateway<sup>2</sup>, quand ils disposent d'informations sur la dangerosité des produits ou services qu'ils ont mis sur le marché. Ils doivent également l'aviser de tout accident grave occasionné par un produit ou service dangereux. Le Guichet central reçoit aussi des consommateurs/utilisateurs des plaintes relatives à un produit dangereux.

Il est également le point de contact belge pour le « Safety Gate », le système européen d'échange d'informations sur les produits présentant un risque grave.

Le nombre total de notifications traitées par le Guichet central en 2025 a augmenté de 22 % par rapport à 2024. Si le nombre de notifications publiées dans le Safety Gate a continué à croître (+ 14 %), c'est surtout le doublement des notifications de mesures prises par les firmes (« recalls ») et la hausse de 50 % des plaintes qui expliquent cette augmentation. Le nombre de notifications émanant des autorités belges est passé de 38 à 49.

Tableau 6 Notifications traitées en 2025 par le Guichet central

		Sécurité	Mobilité	Énergie	Environnement	Animaux, Végétaux, Alimentation	Autres	Total	Notif. belges	Douanes
Safety Gate	Risque grave	1.081	448	491	700	1.798	2	4.520	44	1.210
	Autres risques	90	8	50	13	7	0	168	5	55
	Pour info	6	0	0	16	1	0	23	0	6
Plaintes		68	3	15	15	11	3	114	0	0
Rappels		318	293	71	51	8	14	755	0	0
<b>Total</b>		<b>1.563</b>	<b>752</b>	<b>627</b>	<b>795</b>	<b>1.825</b>	<b>19</b>	<b>5.580</b>	<b>49</b>	<b>1.271</b>
		<b>Total notifications :</b>						<b>5.580</b>		
		<b>Total Safety Gate :</b>						<b>4.711</b>		

Source : SPF Economie.

2 Plateforme en ligne où les producteurs peuvent notifier aux autorités de tous les États membres les mesures volontaires qu'ils ont prises par rapport à un produit dangereux.

## Sécurité des services et installations

La sécurité des services et des installations reste également une priorité.

Les contrôles de routine suivants ont été effectués :

- aires de jeux : 429 ;
- attractions : 69 ;
- attractions foraines : 34 ;
- divertissements actifs et extrêmes : 55 ;
- centres de bronzage : 100.

Une campagne de contrôle spécifique relative à la location de kayaks a eu lieu. Au total, 11 organisateurs ont été contrôlés.

De plus, 45 plaintes et notifications ont été examinées. Voici leur répartition en fonction des domaines concernés :

- sécurité des aires de jeux : 22 ;
- sécurité des ascenseurs : 15 ;
- divertissements actifs : 2 ;
- divertissement extrême : 1 ;
- exploitation des attractions foraines : 1 ;
- attractions : 1 ;
- centres de bronzage : 3 ;
- plaintes basées sur le Code de droit économique : 6.

Au final, 96 notifications d'accidents et d'incidents ont été examinées.

En 2025, le SPF Economie a réalisé conjointement avec le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (SPF ETCS) des contrôles sur la sécurité des ascenseurs.

467 contrôles avaient trait aux ascenseurs pour lesquels les services externes de contrôle technique avaient délivré un certificat de mise hors service. 15 contrôles ont été réalisés à la suite de plaintes, 2 consécutives à des incidents et 1 à la suite d'un accident.

Pour 227 ascenseurs non conformes pour lesquels le contrôle du SPF Economie avait mis en évidence des infractions, des mesures non répressives ont été prises. Des mesures répressives ont par ailleurs été intentées pour 32 ascenseurs : pour ces cas, un procès-verbal a été rédigé. En outre, 13 transactions administratives ont été proposées. Dans 11 cas, un procès-verbal a été dressé pour les autorités judiciaires.

À la suite des contrôles des services et des installations, les mesures suivantes ont été prises :

Tableau 7 Mesures prises à la suite des contrôles des services et des installations

Mesure	Nombre
Procès-verbal	195 dont 142 procès-verbaux initiaux
Proposition de transaction	90
Lancement de la procédure amende administrative	9

Source : SPF Economie.

Pour les transactions, la moyenne de la somme proposée était de 1.345 euros. 90 % des propositions ont été acceptées.



## 2.2. Veiller aux mesures correctes et fiables

Tableau 8 Aperçu global des contrôles des instruments de mesure, excluant les campagnes de contrôle, effectués par les services de contrôle Métrologie Nord et Sud

	Type de contrôle					Total général	Résultat du contrôle				
	Contrôle administratif	Contrôle technique à l'initiative de la Métrologie	Contrôle technique à la demande du client	Vérification primitive	Vérification périodique		Conforme	Rejeté	Décision reportée	Avertissement	Transaction (règlement amiable) ou pro justitia
Masses	0	0	0	0	621	621	621	0	0	0	0
Compteurs d'eau	1	0	217	9.591	1.260	11.069	10.997	72	0	0	0
Compteurs de gaz	0	0	4	0	0	4	4	0	0	0	0
Jaugeurs automatiques	2	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0
Réservoirs de stockage	56	0	0	68	0	124	124	0	0	0	0
Pompes pour GNC	22	0	0	2	11	35	35	0	0	0	0
Pompes pour GPL	90	67	0	0	0	157	132	4	0	19	2
Pompes 2 temps	20	1	0	0	16	37	34	2	1	0	0
Pompes à carburant (essence/diesel/gasoil)	3.525	387	0	0	0	3.912	3.303	71	2	390	146
Équipements de mesurage sur camions-citernes	41	10	0	1	0	52	41	3	0	8	0
Jaugeurs sur camions-citernes	0	0	0	154	389	543	507	0	35	1	0
Pompes additives	8	3	0	0	0	11	10	0	0	1	0
Stations de chargement pour liquides	25	0	0	0	0	25	25	0	0	0	0
Instruments de pesage à fonctionnement non automatique	6.720	1.049	0	0	0	7.769	6.578	56	19	795	321
Instruments de mesure à fonctionnement automatique	430	35	0	0	544	1.009	931	24	19	27	8
Instruments de mesure tridimensionnels	0	0	6	0	24	30	26	1	3	0	0
<b>Total global</b>	<b>10.940</b>	<b>1.552</b>	<b>227</b>	<b>9.816</b>	<b>2.865</b>	<b>25.400</b>	<b>23.370</b>	<b>233</b>	<b>79</b>	<b>1.241</b>	<b>477</b>

Source : SPF Economie.

Dans le cadre du plan de contrôle 2025, les services de contrôle ont réalisé treize campagnes de contrôle spécifiques. Vous trouverez les résultats ci-dessous par type de campagne.

A. Instruments de pesage à fonctionnement automatique et non automatique

Tableau 9 Contrôles administratifs des instruments de pesage – ateliers de découpe

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles administratifs	257
Instruments en ordre	218 (84,8 %)
Instruments présentant des non-conformités administratives	39 (15,2 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 10 Contrôles techniques des instruments de pesage – ateliers de découpe

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles techniques	30
Instruments en ordre	28 (93,3 %)
Instruments présentant des non-conformités techniques	2 (6,7 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 11 Contrôles administratifs des instruments de pesage - abattoirs

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles administratifs	99
Instruments en ordre	91 (92 %)
Instruments présentant des non-conformités administratives	8 (8 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 12 Contrôles techniques des instruments de pesage – abattoirs

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles techniques	22
Instruments en ordre	16 (72,7 %)
Instruments présentant des non-conformités techniques	6 (27,3 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 13 Contrôles administratifs des instruments de pesage – secteur médical

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles administratifs	122
Instruments en ordre	104 (85,2 %)
Instruments présentant des non-conformités administratives	18 (14,8 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 14 Contrôles techniques des instruments de pesage – secteur médical

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles techniques	16
Instruments en ordre	16 (100 %)
Instruments présentant des non-conformités techniques	0 (0 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 15 Contrôles administratifs des instruments de pesage à fonctionnement non automatique utilisés dans le commerce de détail dans les grandes villes

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles administratifs	690
Instruments en ordre	526 (76 %)
Instruments présentant des non-conformités administratives	164 (24 %)

Source : SPF Economie.



Tableau 16 Contrôles techniques des instruments de pesage à fonctionnement non automatique utilisés dans le commerce de détail dans les grandes villes

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles techniques	228
Instruments en ordre	216 (95 %)
Instruments présentant des non-conformités techniques	12 (5 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 17 Contrôles administratifs des instruments de pesage à fonctionnement non automatique utilisés dans les aéroports

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles administratifs	82
Instruments en ordre	79 (96,3 %)
Instruments présentant des non-conformités administratives	3 (3,7 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 18 Contrôles administratifs des instruments de pesage à fonctionnement automatique et non automatique utilisés dans le secteur du triage des fruits

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles administratifs	119
Instruments en ordre	97 (81,5 %)
Instruments présentant des non-conformités administratives	22 (18,5 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 19 Contrôles techniques des instruments de pesage à fonctionnement automatique et non automatique utilisés dans le secteur du triage des fruits

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles techniques	32
Instruments en ordre	31 (97 %)
Instruments présentant des non-conformités techniques	1 ( %)

Source : SPF Economie.

Tableau 20 Contrôles techniques des instruments de pesage à fonctionnement non automatique de plus de 60 kg et de moins de 10.000 kg

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles techniques	151
Instruments en ordre	128 (84,8 %)
Instruments présentant des non-conformités techniques	23 (15,2 %)

Source : SPF Economie.

## B. Équipements de mesurage pour les liquides autres que l'eau

Tableau 21 Contrôles administratifs des pompes à mazout de chauffage

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles administratifs	30
Instruments en ordre	29 (97 %)
Instruments présentant des non-conformités administratives	1 (3 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 22 Contrôles techniques des pompes à mazout de chauffage

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles techniques	25
Instruments en ordre	22 (88 %)
Instruments présentant des non-conformités techniques	3 (12 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 23 Contrôles administratifs des pompes à pétrole lampant

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles administratifs	21
Instruments en ordre	20 (95 %)
Instruments présentant des non-conformités administratives	1 (5 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 24 Contrôles techniques des pompes à pétrole lampant

	Nombre d'instruments de mesure
Contrôles techniques	21
Instruments en ordre	20 (95 %)
Instruments présentant des non-conformités techniques	1 (5 %)

Source : SPF Economie.

## C. Produits conditionnés et préemballages

Tableau 25 Contrôles techniques de lots de préemballages auprès des plus grands producteurs

	Nombre de lots
Contrôles techniques	110
Conforme	106 (96 %)
Non conforme	4 (4 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 26 Contrôles techniques de lots de produits alimentaires préemballés, conditionnés à poids variable

	Nombre de lots
Contrôles techniques	485
Conforme	290 (60 %)
Non conforme	195 (40 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 27 Contrôles techniques de lots de préemballages de compléments alimentaires

	Nombre de lots
Contrôles techniques	48
Conforme	30 (62 %)
Non conforme	18 (38 %)

Source : SPF Economie.



Tabel 28 Contrôles techniques de lots de préemballages de vins belges

	Nombre de lots
Contrôles techniques	20
Conforme	18 (90 %)
Non conforme	2 (10 %)

Source : SPF Economie.

Tableau 29 Nombre total de transactions à la suite des contrôles dans le domaine de la métrologie

Nombre de Transactions 2025	Nombre de transactions payées	Nombre de transactions non payées	Nombre de transactions restant à payer
379	308	57	14

Source : SPF Economie.

La moyenne de la somme proposée était de 788,24 euros.

- 81,21 % des transactions ont déjà été payées.
- 5,12 % restent à payer (échéance non atteinte).
- 13,67 % des propositions ont été refusées.

## 2.3. Se porter garante de la qualité

### Soutien scientifique

Le service Etalons Nationaux propose des formations en incertitude de mesure aux entreprises, sous forme de consultance. Ce projet a bénéficié de l'expérience des instituts nationaux de métrologie des autres pays européens actifs dans le réseau MathMet (mathématiques et statistiques). En retour, l'expérience acquise ici bénéficie à la pédagogie appliquée par les autres instituts nationaux de métrologie européens.

Le Service Etalons Nationaux propose des étalonnages dans les domaines suivants :

- la nanométrie ;
- la métrologie dimensionnelle ;
- les mesures électriques ;
- la masse ;
- la thermométrie ;
- le temps et les fréquences.

Tableau 30 Étalonnages réalisés en 2025

	2025
Nombre de certificats d'étalonnage délivrés	189
Nombre d'objets étalonnés	730
Nombre de résultats d'étalonnage	1.432

Source : SPF Economie.

### Accréditation des organismes d'évaluation de la conformité

BELAC, l'organisme belge d'accréditation pour les organismes d'évaluation de la conformité, a continué de fonctionner sur une base légale et conformément aux critères :

- du règlement CE 765/2008 ;
- de la norme ISO/IEC 17011 ;
- des dispositions supplémentaires internationales :
  - de l'European co-operation for Accreditation (EA) ;
  - de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) ;
  - de l'International Accreditation Forum (IAF) ;
  - du Forum of Accreditation and Licencing Bodies (FALB).

BELAC a ainsi maintenu son statut comme signataire des accords internationaux de reconnaissance entre les organismes d'accréditation de l'EA, de l'ILAC, de l'IAF et du FALB (EMAS), et a contribué largement aux activités de ces organisations.



En 2025, 617 certificats d'accréditation étaient actifs. 31 nouveaux clients ont été enregistrés, principalement des laboratoires d'essais (39 %) et des organismes d'inspection (32 %). 27 nouveaux certificats ont été délivrés dont 41 % à des laboratoires d'essais et 26 % à des organismes d'inspection. .

## Qualité dans la construction

### Produits de construction

Tableau 31 Campagnes proactives du marché des produits de construction

Campagne – Contrôles proactifs	Total
matériaux isolants (tests labo)	7
membranes (tests labo)	10
distributeurs et fabricants de fenêtres, portes, moustiquaires, portails (de garage), portes coupe-feu	82
distributeurs et fabricants de produits en bois	108
distributeurs et fabricants d'agréats, liants, produits de gypse, mortiers, (briques de maçonnerie)	97
distributeurs et fabricants de produits de toiture	59
distributeurs et fabricants de produits de finition (isolation, bardage, revêtement mural)	116
<b>Total</b>	<b>479</b>

Source : SPF Economie.

### Agréation des entrepreneurs

Le nombre total des demandes est resté environ le même en 2025. Il était de 4.264, soit une moyenne de 355 demandes d'avis par mois. Le nombre de demandes variait cependant très fort selon le mois, avec un pic en octobre (504) et un creux en juillet (125). 4.171 demandes ont été introduites par des entreprises belges et 93 par des entreprises non belges, principalement des pays voisins :

- 49 émanaient des Pays-Bas ;
- 7 d'Allemagne ;
- 18 de France ;
- 5 du Luxembourg.

Les durées de traitement ont été considérablement réduites. Aucun retard au sens strict du terme n'est à déplorer.

### Prestataires de services de confiance et fournisseurs numériques

En ce qui concerne les prestataires de services électroniques, il ne s'agit pas seulement de contrôler, mais surtout de guider les entreprises à travers un labyrinthe de règles et de procédures complexes. C'est le rôle du Service Confiance Numérique. Désigné comme organisme de contrôle, ce service surveille les services de confiance et les prestataires de services numériques en Belgique afin de garantir l'intégrité et l'origine des données électroniques.

Le règlement eIDAS2.0. est entré en vigueur le 20 mai 2024 et le service poursuivra ses efforts afin d'informer et d'accompagner les parties concernées sur ce plan.

Fin 2025, 13 entreprises avaient le statut de prestataire de services de confiance qualifié. Elles figurent sur la liste dite « Trusted List ».

Vous pouvez consulter la liste actuelle des prestataires qualifiés des services de confiance électriques pour la Belgique et pour les autres États membres sur la [page web](#) de la Commission européenne.

## 2.4. Soutenir l'innovation

### Recherche scientifique

#### Le Service Etalons Nationaux

Pour permettre aux entreprises évoluant sur un marché mondial concurrentiel de tirer profit de la réalisation et de la diffusion des dernières innovations métrologiques, une collaboration et une coordination intensives ont lieu au niveau international avec l'organisation européenne EURAMET et le Bureau international des Poids et Mesures.

De plus, le Service Etalons Nationaux a continué sa collaboration avec le laboratoire national de métrologie luxembourgeois (ILNAS).

En 2025, le service a participé à quelques mesures comparatives européennes et a publié les résultats des participations aux mesures comparatives précédentes.

Le Service Etalons Nationaux a participé à des projets de recherche européens relevant du « European Partnership on Metrology » ([EPM](#)).

Enfin, le Service Etalons Nationaux gère et coordonne le réseau Belmet, le réseau des laboratoires de métrologie qui réalisent les étalons de mesure primaires et qui assurent la traçabilité des unités



de mesure pour lesquelles le Service Etalons Nationaux ne dispose pas des infrastructures nécessaires. Les laboratoires doivent posséder une accréditation ISO/IEC 17025 pour ces possibilités et satisfaire à des exigences supplémentaires. Les agréments ont une validité de 3 ans et sont renouvelables.

## Le Plateau continental

En 2025, le secteur de l'extraction de sable a extrait 2,8 millions de m<sup>3</sup> de sable destiné au secteur de la construction. Pour le maintien en état des plages, il n'y a eu aucune extraction de sable en 2025.

Depuis 2021, le niveau de référence étayé scientifiquement pour l'extraction du sable dans la partie belge de la mer du Nord est utilisé pour l'établissement des profondeurs d'extraction de sable maximales (par rapport à la limite verticale précédente en vigueur de 5 mètres).

Sur la base de ce niveau de référence, des sous-zones au sein des zones de contrôle ont été délimitées où ce niveau a été globalement atteint ou dépassé. Ces zones ont été fermées à l'exploitation à partir du 1er janvier 2021.

Les stocks de sable disponibles sont mis à jour et évalués chaque année et les sous-zones délimitées sont ajustées si nécessaire. En 2025, 2 sous-zones fermées (sur le Thorntonbank et l'Oostdyck) ont été étendues sur la base de l'évaluation réalisée en 2024, avec une zone où l'impact de l'exploitation a globalement atteint le niveau de référence).

Suite à l'évaluation de cette année, il a été décidé d'augmenter à nouveau la superficie de la zone fermée sur le Thorntonbank en 2026. De plus amples informations sont disponibles sur [le site web du SPF Economie](#)

Pour finir, en 2025, conjointement à Zeegra, la Fédération des importateurs et producteurs de granulats marins dragués, le Service Plateau Continental a entrepris des démarches pour l'adaptation du système d'enregistrement automatique afin de suivre l'extraction de sable en temps réel sur la base d'un système d'information plus détaillé.

## La prime d'innovation

La prime d'innovation permet aux entreprises de récompenser leurs travailleurs créatifs au moyen d'une prime complètement exonérée fiscalement et de charges sociales. Le SPF Economie valide les demandes des entreprises quant au caractère innovant des projets. En 2025, le SPF Economie a réalisé 323 évaluations de demandes dans un délai moyen inférieur à 10 jours ouvrables et en a validé près de 99 %. La mesure relative à la prime d'innovation n'a pas été prolongée au cours de l'année 2025.

## Normalisation

Le SPF Economie est l'organe de tutelle du Bureau de Normalisation (NBN) à qui il verse une dotation pour la réalisation de missions d'intérêt général. Le suivi dans le cadre de la convention signée entre le NBN et le SPF Economie en 2018 permet une meilleure justification de l'utilisation des moyens alloués.

Les études de prénormalisation développent les connaissances scientifiques nécessaires à l'élaboration de normes. Le SPF Economie soutient de telles études de prénormalisation via le Bureau de Normalisation (NBN) à hauteur de 50 % de leurs coûts.

En 2025, le SPF Economie a soutenu 23 projets pour un montant de 3.169.874,50 euros.

### 3. Nouvelles réglementations

Peu de nouvelles réglementations ont été adoptées en 2025, même si de nombreux projets sont en cours d'élaboration. La principale modification concerne la procédure d'octroi des concessions d'exploration et d'exploitation des ressources minérales et autres ressources non vivantes de la mer territoriale et du plateau continental. La nouvelle procédure tient compte des modifications de la réglementation environnementale.

### 4. Notre politique qualité pour mieux vous servir

La politique qualité au sein d'une organisation ne peut être efficace que si le management la défend et la soutient pleinement et s'il engage les moyens nécessaires.

La Direction de la Qualité et de la Sécurité s'appuie sur 5 normes qualité :

- ISO 9001:2015 ;
- ISO/IEC 17025:2017 s'applique au Service Etalons Nationaux pour certains étalonnages ;
- ISO/IEC 17020:2012 s'applique aux services extérieurs Contrôle Métrologie pour certaines inspections ;
- ISO 14001:2015 ;
- ISO/IEC 17011 :2017 s'applique à BELAC.

L'application de ces normes ne constitue pas un objectif en soi, mais bien un moyen de démontrer que l'output de notre Direction générale soutient pleinement sa mission.

Tous les processus sont pensés pour être les plus simples et optimisés possible. Les objectifs sont définis dans le plan stratégique du directeur général, ils sont ensuite traduits en objectifs par division et par service.

Chaque année, avant la mi-février, une revue de direction a lieu au niveau le plus élevé, puis au niveau des services. Au cours de cette revue, une évaluation critique est menée sur :

- ce qui a été fait ;
- ce qui peut être amélioré ;
- et ce qui se fera.

L'objectif est d'arriver à terme à un système de management intégré qui pourra non seulement servir d'exemple pour les autres directions générales du SPF, mais aussi pour d'autres organisations publiques. De cette manière, nous pourrons démontrer notre plus-value pour les entreprises et les consommateurs, tout en faisant preuve de professionnalisme et en respectant les valeurs de notre SPF : « À votre service », « Respect », « Forts ensemble », « Excellence » et « Durabilité ».

## Audits internes

Les audits internes sont effectués pour contrôler le bon fonctionnement du système qualité et améliorer son efficacité. Ces audits internes, imposés par les 4 normes (ISO 9001, 17020, 17025 et 14001), jouent un rôle important dans le cadre du contrôle interne (déontologie, audit interne et contrôle budgétaire).

Tous les services font l'objet d'un audit interne annuel pour leurs activités. Lors de chaque audit, plusieurs activités sont entièrement évaluées afin de pouvoir y apporter les améliorations fondamentales nécessaires sur une base sérieuse.

Les différents audits aboutissent à des rapports d'audit qui comprennent les constatations des différents aspects audités de la norme et des activités. Ces constatations sont reprises dans une base de données spécifique<sup>3</sup> et se déclinent en conformités majeures, mineures et possibilités d'amélioration.

En 2025, la certification ISO 9001 a été renouvelée pour notre direction générale. En outre, des audits externes ont aussi eu lieu pour les différentes normes.

---

<sup>3</sup> La Division Accréditation dispose de son propre système de qualité indépendant



En 2025, les audits internes et externes ont mis en évidence 62 constats (46 provenaient des audits internes et 16 des audits externes). À la fin du mois de décembre, 24 étaient déjà clôturés, 13 étaient réalisés mais pas encore clôturés et 25 étaient toujours ouverts. Ceci s'explique principalement par le fait que la majorité des audits internes et externes ont eu lieu au cours du dernier quadrimestre de l'année. L'objectif est de résoudre les constats encore ouverts le plus rapidement possible et, en ce qui concerne les non-conformités mineures et les points d'amélioration, endéans les 6 mois.

## 5. Contacts et informations utiles

### 5.1. Contacts et adresses utiles

#### Service Bureau de Liaison

Compétences : le Bureau de Liaison organise et effectue des actions de coordination et de communication en vertu d'instruments européens relatifs à :

- l'accès technique au marché ;
- la surveillance du marché ;
- la sécurité des produits.

Le service agit ainsi comme l'intermédiaire indispensable entre la Commission européenne, les autorités nationales et les opérateurs économiques.

Tél. : 02 277 85 11 – E-mail : [belspoc@economie.fgov.be](mailto:belspoc@economie.fgov.be)

#### Service Réglementation Sécurité

Compétences : prescriptions générales de sécurité auxquelles doivent répondre les produits et les services repris dans le Code de droit économique, livre IX, guichet central des produits, Safety Gate, explosifs et artifices, etc.

Tél. : 02 277 76 99 – E-mail : [ensure@economie.fgov.be](mailto:ensure@economie.fgov.be)

#### Service Contrôle des produits

Compétences : surveillance du marché en ce qui concerne la conformité des produits de construction, d'une part, et surveillance des exigences générales de sécurité auxquelles doivent satisfaire les produits et services énumérés dans le livre IX du Code de droit économique, d'autre part. Outre la surveillance du marché, des conseils sont également donnés aux douanes concernant ces produits.

E-mail : [safcobel@economie.fgov.be](mailto:safcobel@economie.fgov.be)

#### Service Agréation des entrepreneurs dans la construction

Compétences : appliquer la réglementation concernant l'agréation des entrepreneurs ; suivre son application (enquêtes financières, dépistages de faillite, etc.) ; informer les secteurs ; etc.

E-mail : [agreation.entrepreneurs@economie.fgov.be](mailto:agreation.entrepreneurs@economie.fgov.be)

## Organisme belge d'accréditation – Division Accréditation

Compétences : accréditer les différents types d'organismes d'évaluation de la conformité ; développer et maintenir l'outil d'accréditation pour tous les secteurs technologiques demandeurs avec une attention particulière pour le soutien à l'innovation ; veiller à ce que les organismes qui délivrent des services comme des essais, des étalonnages, des inspections et des certifications aient la compétence requise pour leurs activités.

Tél. : 02 277 54 34 – E-mail : [belac@economie.fgov.be](mailto:belac@economie.fgov.be)

## Service Normalisation et Compétitivité

Compétences : assurer la tutelle sur le Bureau de Normalisation (NBN) ; veiller à la réalisation des missions d'intérêt général du NBN ; préparer la politique de normalisation belge ; contribuer à la définition de la politique de normalisation européenne ; gérer les travaux du Conseil supérieur de Normalisation et de ses groupes de travail ; évaluer les demandes relatives aux travaux de pré-normalisation des centres collectifs ; développer et soutenir les activités menées en faveur des entreprises dans les domaines de la normalisation et de la protection de la propriété intellectuelle par les centres collectifs, les Antennes-Normes et les Cellules Brevets ; valider les demandes relatives à la prime d'innovation et à l'assurance qualité totale.

E-mail : [norcom@economie.fgov.be](mailto:norcom@economie.fgov.be)

## Service Plateau continental

Compétences : le Service Plateau continental est responsable de l'exploitation de sable et de gravier dans la partie belge de la mer du Nord et l'exploitation minière des grands fonds marins dans les océans. Les tâches principales du service sont :

- l'attribution des [autorisations de concession](#) ;
- la gestion des concessions d'exploitation ;
- le [contrôle](#) de l'exploitation de sable ;
- la mise à jour de la [législation](#) afférente ;
- la gestion du « Fonds budgétaire pour l'extraction de sable ».

E-mail : [copco@economie.fgov.be](mailto:copco@economie.fgov.be)

## Service Etalons Nationaux

Compétences : étalons nationaux de mesure ; métrologie ; programmes de recherche européens en métrologie (EURAMET) ; nanométrie ; contrôles ; etc.

Etalons Nationaux : [metrology.scientific@economie.fgov.be](mailto:metrology.scientific@economie.fgov.be)

Réglementation métrologique : [metrology.regulation@economie.fgov.be](mailto:metrology.regulation@economie.fgov.be)

## Service de confiance numérique

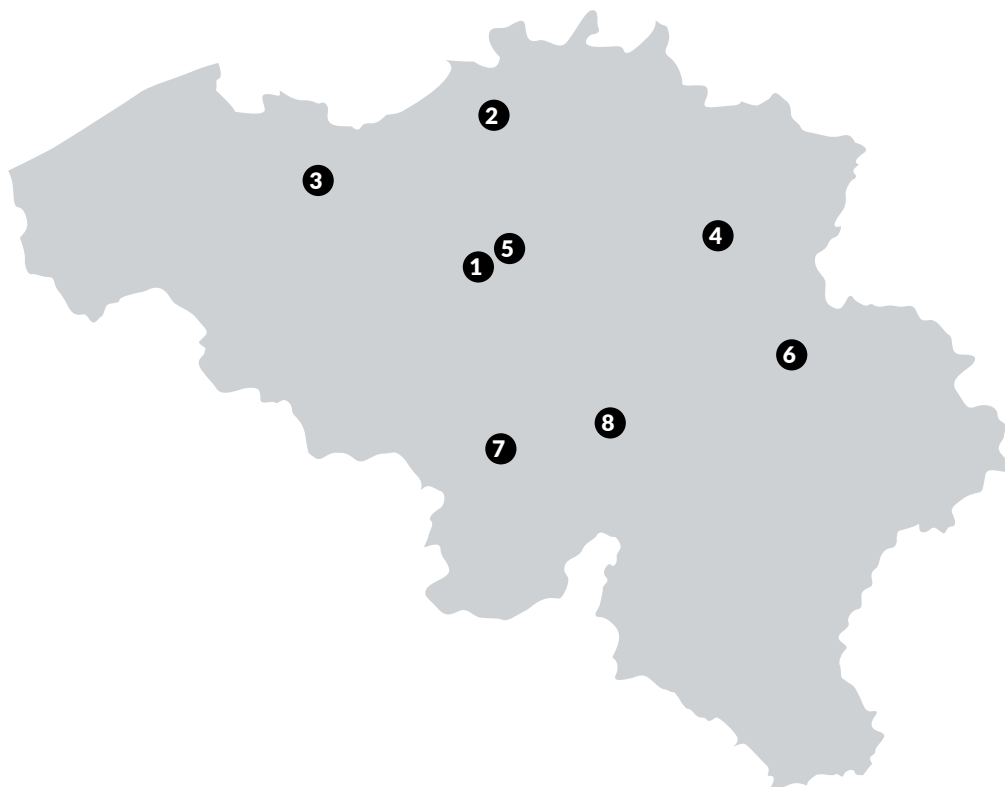
Compétences : le service est chargé de la qualification et de la supervision des prestataires de services de confiance (exemples : signature électronique qualifiée, le cachet électronique qualifié, l'horodatage électronique qualifié, etc.) établis en Belgique. Il assure également la surveillance des fournisseurs de services numériques (notamment, les moteurs de recherche en ligne, les places de marché en ligne, les plateformes de services de réseaux sociaux).

E-mail : [digitrust@economie.fgov.be](mailto:digitrust@economie.fgov.be)

## 5.2. Nos implantations

La Direction générale de la Qualité et de la Sécurité dispose de 8 implantations :

- ❶ [Bruxelles \(administration centrale\)](#)  
North Gate III  
Boulevard Roi Albert II 16  
1000 Bruxelles
- ❷ [Anvers](#)  
Theaterbuilding  
Italiëlei 124 – bus 85  
2000 Antwerpen
- ❸ [Gand](#)  
Zuiderpoort Office Park  
Gaston Crommenlaan 6  
9050 Gent
- ❹ [Hasselt](#)  
AC Verwilghen  
Voorstraat 43  
3500 Hasselt
- ❺ [Haeren](#)  
Chaussée de Haecht 1795  
1130 Bruxelles
- ❻ [Liège](#)  
Saint Jean  
Boulevard de la Sauvenière 73-75  
4000 Liège
- ❼ [Charleroi](#)  
Tour Albert, Petite Rue 4  
6000 Charleroi
- ❽ [Namur \(Belgrade\)](#)  
Business Center  
Route de Louvain-la-Neuve 4 (boîtes 8, 9, 10)  
5001 Belgrade



### 5.3. Suivez le SPF Economie et nos actions via les réseaux sociaux

Vous pouvez également suivre le SPF Economie sur ses différents réseaux sociaux pour tout savoir sur vos droits en tant que consommateur ou entreprise, sur la sécurité des produits et sur les activités du SPF.



<https://www.facebook.com/SPFEco>



<https://x.com/spfeconomie>



<https://linkedin.com/company/fod-economie>

### 5.4. Suivez les actions du Service Plateau continental sur Facebook

Vous pouvez également suivre le Service Plateau continental sur sa page Facebook. Vous serez ainsi au courant des nouvelles recherches, de leurs résultats et du travail scientifique du service.



<https://www.facebook.com/Service-Plateau-Continental-319506274818192/>

### 5.5. Nos nouvelles publications en 2025

Rapport d'activités 2024 de la Direction générale de la Qualité et de la Sécurité

Consultez le [rapport d'activités 2024](#).

Consultez l'[Executive summary du rapport d'activités 2024](#).

L'Executive summary est aussi disponible [en néerlandais](#), en [anglais](#) et en [allemand](#).

Autres publications

[Campagne obligations administratives pour la mise sur le marché de jouets sûrs - 2023](#)

[Articles pyrotechniques - Questions fréquemment posées \(FAQ\)](#)

[Conseil supérieur de Normalisation - Rapport annuel 2024](#)

[Précurseurs d'explosifs](#)

[Campagne européenne de contrôle CASP2024 sucettes et attaches sucettes pour bébés - Résultats belges 2024-2025](#)

[Campagne de contrôle européenne Plates-formes élévatrices à ciseaux - Résultats belges 2023-2024](#)



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
N° d'entreprise : 0314.595.348  
[economie.fgov.be](http://economie.fgov.be)